

# CONSEIL MUNICIPAL du 18 Décembre 2019

(approuvé par le Conseil en date du 10 Mars 2020)

**Présents** : - P. LEVERT-BLERIOT.O - BORRUECO. A - BRESOUS.Y - R. CAILLEUX – M. CAPON. – P.DUPONT- P. GOURLIN- JB. GRU - J. HAPPE- E.HUBERT – J C. ISTE - D. RIGOLIN

**Absents avec pouvoir**

D. WILLEMAN pouvoir donné à P. DUPONT

**Absents sans pouvoir**

E .ELEBOODE

Votants ; 14

Secrétaires de séance ; Adeline BORRUECO, ISTE Jean-Claude

**Ordre du jour :**

Approbation du compte rendu du 09 Octobre 2019

**Commune :**

- Longueur voirie communale
- Subventions FISAC
- Modification des statuts de la FDE80
- Nouveaux statuts du SIVOS de la vallée de l'Omignon
- Sortie d'Athies du SIVOS de la vallée de l'Omignon

**Lotissement ;**

- Prêt budget communal/budget annexe lotissement.
- Devenir du terrain derrière les lots 1 et 2

**RPC**

- Mise à jour des AP/CP.
- Décision modificatives budget annexe RPC
- Demande de subvention au titre de la DETR

**Informations diverses.**

M le Maire ouvre la séance à 18h51

**Approbation du compte rendu du 09 Octobre 2019**

**Le compte rendu est adopté à l'unanimité.**

**Commune :Longueur voirie communale.**

Suite à la création de la rue des écoles reliant la rue des Bovines à la rue du Cimetière, il convient de délibérer pour la mise à jour du tableau de classements de la voirie communale.

**APRES DELIBERATION, LE CONSEIL DECIDE A L'UNANIMITE**

d'actualiser le tableau de classement des voies communales annexé à la présente délibération

**Commune :Subventions FISAC**

**Attribution de la part communale au titre du FISAC dossier de M PICART**

Dans le cadre du développement du commerce en milieu rural et vu l'avis favorable donné par le comité d'attribution, réuni le 05 octobre 2019, en Communauté de Communes de l'Est de la Somme, au dossier présenté par Monsieur Bertrand PICART : coiffeur

**APRES DELIBERATION, LE CONSEIL DECIDE A L'UNANIMITE d'attribuer à M. Bertrand PICART une subvention au titre du FISAC de 700,85 € correspondant à 10,00 % du montant total H.T. éligible de l'investissement prévu pour ses travaux.**

**Commune : Modification des statuts de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme (FDE80)**

Parole est donnée à D.RIGOLIN(Maire adjoint ) qui présente le dossier ..

**Après délibération , le conseil décide à l'unanimité d'approuver les nouveaux statuts proposés , statuts déjà préalablement approuvés par le Comité de la Fédération le 25 janvier 2019 .**

-

**Commune : Nouveaux statuts du SIVOS de la vallée de l'Omignon**

Parole est donnée à J.HAPPE(Maire adjoint ) qui présente le dossier .Ce dernier commente et explicite les différents articles de ces nouveaux statuts

Monsieur le Maire donne lecture des nouveaux statuts du SIVOS de la Vallée de l'Omignon. Il convient de délibérer quant à l'approbation de la modification des statuts du syndicat intercommunal à vocation scolaire de la Vallée de l'Omignon, joints à la présente délibération,

**APRES DELIBERATION, LE CONSEIL DECIDE A L'UNANIMITE d'adopter les nouveaux statuts du syndicat annexés à la présente délibération**

**Commune :Sortie d'Athies du SIVOS de la vallée de l'Omignon**

Notre décision préalable précédant celle du SIVOS de la vallée de l'Omignon , dans un souci de respect des procédures , elle a été de nouveau à l'ordre du jour et ce après la décision du SIVOS de l'Omignon en date du 24 juin 2019.

- ✓ Vu la délibération du 25 juin 2019 du SIVOS de la Vallée de l'Omignon approuvant l'adhésion des communes de CROIX-MOLIGNEAUX, MATIGNY, QUIVIERES, UGNY-L'EQUIPEE et Y au présent syndicat à compter du 1<sup>er</sup> août 2019.
- ✓ Vu la délibération du 12 février 2019 demande de la Commune d'Athies demandant sa sortie du SIVOS de la Vallée de l'Omignon,
- ✓ Vu la délibération du conseil syndical du SIVOS de la Vallée de l'Omignon du 26 novembre 2019, approuvant la sortie de la Commune d'Athies,

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur l'acceptation de cette demande de retrait à compter du 06 décembre 2019, En effet, Madame Véronique

MACHUELLE et Madame Yvette ACQUAIRE travaillant aux écoles sises à Athies, sont transférées au SISCO des étangs de la Haute Somme.

**APRES DELIBERATION, LE CONSEIL DECIDE A LA MAJORITE d'accepter le retrait de la commune d'Athies au 06 décembre 2019, (8 voix pour ; 4 abstentions ; 2 voix contre)**

**Pour :** P. LEVERT - A BORRUECO - Y BRESOUS.- P. DUPONT - P GOURLIN - J. HAPPE – J-C. ISTE –D. WILLEMAN -

**Contre :** – R. CAILLEUX- M. CAPON.

**Abstentions :** O. BLERIoT- E HUBERT- JB. GRU D. RIGOLIN

**Lotissement : Prêt budget communal/budget annexe lotissement.**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que le budget annexe « lotissement » est déficitaire. En effet, les travaux de viabilisation sont en grande partie réalisés, les terrains sont donc à la vente.

Il est proposé de délibérer pour le versement d'un prêt du budget communal au budget annexe « lotissement » pour combler le déficit budgétaire.

**APRES DELIBERATION, LE CONSEIL DECIDE A L'UNANIMITE d'autoriser le versement d'un prêt du budget principal au budget annexe « lotissement » dans la limite des crédits inscrits au budget communal.**

**Lotissement ; Devenir du terrain derrière les lots 1 et 2**

L'acquéreur de la parcelle N°1 désire acheter le terrain communal qui jouxte sa propriété

**APRES DELIBERATION, LE CONSEIL DECIDE A L'UNANIMITE de ne pas vouloir vendre ce terrain.**

**RPC : Mise à jour des AP/CP**

**Mise à jour des autorisations de programme et crédits de paiement.**

Parole est donnée à J.HAPPE (Maire adjoint ) qui présente le dossier , Il commente le tableau projeté sur écran et explicite les différents articles de tableau.

Il est proposé au conseil municipal d'actualiser les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) détaillées dans le document exposé

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE A L'UNANIMITE**

d'actualiser les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) telles qu'indiquées dans le document joint

d'autoriser le maire à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement indiqués dans le tableau ci-dessus.

**RPC : Décision modificative N°2 budget annexe RPC**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Happe, adjoint en charge du suivi du dossier de la construction du R.P.C.

Monsieur Happe fait état des différents avenants qui ont été conclus et des nouvelles subventions notifiées.

Dans ce contexte, il convient d'opérer des ajustements de crédits budgétaires.

**APRES DELIBERATION, LE CONSEIL DECIDE A L'UNANIMITE :**

de procéder aux ajustements suivants :

↳ **Section d'investissement**

**Dépenses**

Chapitre globalisé 16	-	Emprunts et dettes assimilées	
Article 1641	-	Emprunts	- 62 685,00 €
Chapitre globalisé 21	-	Immobilisations corporelles	
Article 2135	-	Aménagement des constructions	+ 400,00 €
Article 2181	-	Aménagements divers	+ 3 983,00 €
Article 2184	-	Mobilier	+ 5 513,00 €
Chapitre globalisé 23	-	Immobilisations corporelles	
Article 2313	-	Constructions	+ 335 736,00 €
<b><u>Recettes</u></b>			
Chapitre globalisé 13	-	Subvention d'investissement	
Article 1321	-	État et établissements nationaux	+ 152 947,00 €
Article 1323	-	Départements	+ 130 000,00 €

**RPC ; Demande de subvention au titre de la DETR**

Monsieur HAPPE, Maire-Adjoint en charge du projet de R.P.C., présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet d'aménagement des placards intérieurs du RPC, pour un montant total estimé à 5 981,80 € H.T., correspondant aux devis présentés par la Société A.M

.3.D. :

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL DECIDE A L'UNANIMITE**

- D'APPROUVER le projet qui lui est présenté,
- De SOLLICITER l'aide de l'État au titre de la D.E.T.R. et arrête le plan de financement suivant :

	Montant sollicité
- Subventions : D.E.T.R. 2020	2 392,72 € (soit 40 %)
Autofinancement	
➤ Fonds propres	4 785,44 €
➤ Dont T.V.A.	1 196,36 €

**Informations diverses .**

L'ordinateur de la secrétaire de mairie étant tombé en panne après de nombreuses défaillances préalables, il a été nécessaire de procéder dans l'urgence, à son remplacement..

M le Maire transmet aux membres du Conseil l'invitation des parents d'élèves pour le Marché de Noël qu'ils organisent le 19 décembre 2019.

DUPONT.P Président de la section locale des Anciens Combattants informe le Conseil que le voyage avec les enfants aura lieu le 14 mai 2020.

GRU J,B présente la journée du 14 décembre 2019 : « Un jour à la ferme à côté de chez vous ». Présentation de matériel agricole, vente de produits de la ferme.

HUBERT.E intervient pour regretter que la 1<sup>ère</sup> réunion du SIVOS de Péronne est très souvent reportée, faute de quorum.

Il est fort probable que la région des Hauts-de-France prendrait la compétence des transports scolaires du SIVOS de Péronne ainsi que l'entretien des locaux annexes,

LEVERT.P ; Maire de notre commune informe les membres du conseil qu'il ne se représentera pas aux prochaines élections municipales de mars 2020

Levée de séance à 19h50